

**VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE**

Veillez noter que les informations fournies sont susceptibles d'être modifiées par les autorités officielles sans préavis. Il est de la responsabilité de chaque hôte de vérifier les exigences et les restrictions avant de réserver la croisière et avant le départ de la croisière

ITINÉRAIRE	PASSAGERS DE NATIONALITÉ DE L'ESPACE SCHENGEN ET ÉTRANGERS RÉSIDANT DANS L'ESPACE SCHENGEN + EIRE (REP. D'IRLANDE)	PASSAGERS EXTRA SCHENGEN NON SOUMIS AU VISA SCHENGEN	PAYS DE L'ESPACE EXTRA SCHENGEN DONT LES PASSAGERS SONT SOUMIS A UN VISA SCHENGEN
<p><b>ÉTÉ 2023 MED EST</b></p> <p><b>-ITALIE, SLOVÉNIE, CROATIE, ITALIE</b></p> <p><b>-ITALIE, CROATIE, GRÈCE, ITALIE</b></p> <p><b>-ITALIE, GRÈCE, ITALIE</b></p> <p><b>-GRÈCE, MALTE, ITALIE</b></p> <p><b>-ITALIE, FRANCE, MALTE, ITALIE</b></p> <p><b>-ITALIE, MALTE, GRÈCE, ITALIE</b></p>	<p>Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse. Étendu à la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie, Chypre, l'EIRE (Rép. d'Irlande)</p> <p><b>PASSEPORT OU CARTE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ</b></p>	<p><b>PASSEPORT AYANT UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS</b></p> <p>Les ressortissants des pays suivants n'ont pas besoin de visa pour des séjours d'une durée maximale de 90 jours / pour le tourisme :</p> <p>Albanie* / Andorre / Antigua-et-Barbuda / Argentine / Australie / Bahamas / Barbade / BosnieHerzégovine* / Brésil / Brunei / Canada / Chili / Colombie / Costa Rica / Dominique / El Salvador / Géorgie / Grenade / Guatemala / Saint-Siège (État de la Cité du Vatican) / Honduras / Hong Kong S.A.R*** / Israël / Japon / Kiribati / Macao S.A. R*** / Malaisie / Îles Marshall / Maurice / Mexique / Micronésie / Moldavie* / Monaco / Monténégro* / Nauru / Nouvelle-Zélande / Nicaragua / Macédoine du Nord* / Palau / Panama / Paraguay / Pérou / Saint-Kitts-et-Nevis / Sainte-Lucie / Saint-Vincent / Samoa / Serbie* / Seychelles / Singapour / Îles Salomon / Corée du Sud / Taïwan** / Timor-Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago. Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago / Tuvalu / Ukraine / Émirats arabes unis / Royaume-Uni / États-Unis d'Amérique / Uruguay / Vanuatu / Venezuela.</p> <p>* Le régime sans visa s'applique aux citoyens d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, de Moldavie, du Monténégro et de Serbie uniquement s'ils sont titulaires d'un passeport biométrique.</p> <p>** Le régime sans visa s'applique aux titulaires de passeports délivrés par Taïwan uniquement si leur passeport contient un numéro de carte d'identité.</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Région administrative spéciale de Hong Kong".</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Região Administrativa Especial de Macau"</p>	<p><b>PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ AVEC VISA SCHENGEN À ENTRÉE UNIQUE</b></p> <p>(SI LE PASSAGER N'EST PAS DÉTENTEUR D'UN PASSEPORT SCHENGEN MAIS QU'IL RÉSIDE DANS UN DES PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN, IL DOIT AVOIR UN PERMIS DE SÉJOUR VALIDE DÉLIVRÉ PAR UN PAYS SCHENGEN)</p>

<p>-ITALIE, CROATIE, MONTENEGRO, CROATIE</p> <p>- ITALIE, MONTÉNÉGRO, GRÈCE</p> <p>-ITALIE, GRÈCE, MONTÉNÉGRO, CROATIE</p>	<p>Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse. Étendu à la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie, Chypre, l'EIRE (Rép. d'Irlande)</p> <p><b>PASSEPORT OU CARTE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ</b></p>	<p><b>PASSEPORT AYANT UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS</b></p> <p>Les ressortissants des pays suivants n'ont pas besoin de visa pour des séjours d'une durée maximale de 90 jours / pour le tourisme :</p> <p>Albanie* / Andorre / Antigua-et-Barbuda / Argentine / Australie / Bahamas / Barbade / BosnieHerzégovine* / Brésil / Brunei / Canada / Chili / Colombie / Costa Rica / Dominique / El Salvador / Géorgie / Grenade / Guatemala / Saint-Siège (État de la Cité du Vatican) / Honduras / Hong Kong S.A.R*** / Israël / Japon / Kiribati / Macao S.A. R*** / Malaisie / Îles Marshall / Maurice / Mexique / Micronésie / Moldavie* / Monaco / Monténégro* / Nauru / Nouvelle-Zélande / Nicaragua / Macédoine du Nord* / Palau / Panama / Paraguay / Pérou / Saint-Kitts-et-Nevis / Sainte-Lucie / Saint-Vincent / Samoa / Serbie* / Seychelles / Singapour / Îles Salomon / Corée du Sud / Taïwan** / Timor-Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago. Leste / Tonga / Trinitéet-Tobago / Tuvalu / Ukraine / Émirats arabes unis / Royaume-Uni / États-Unis d'Amérique / Uruguay / Vanuatu / Venezuela.</p> <p>* Le régime sans visa s'applique aux citoyens d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, de Moldavie, du Monténégro et de Serbie uniquement s'ils sont titulaires d'un passeport biométrique.</p> <p>** Le régime sans visa s'applique aux titulaires de passeports délivrés par Taïwan uniquement si leur passeport contient un numéro de carte d'identité.</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Région administrative spéciale de Hong Kong".</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Região Administrativa Especial de Macau"</p>	<p><b>PASSEPORT VALIDE AVEC VISA SCHENGEN À ENTRÉES MULTIPLES.</b></p> <p>(SI LE PASSAGER N'EST PAS DÉTENTEUR D'UN PASSEPORT SCHENGEN MAIS QU'IL RESIDE DANS UN DES PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN, IL DOIT AVOIR UN PERMIS DE SÉJOUR VALIDE DÉLIVRÉ PAR UN PAYS SCHENGEN)</p>
--	--	--	---

**VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE**

Veillez noter que les informations fournies sont susceptibles d'être modifiées par les autorités officielles sans préavis. Il est de la responsabilité de chaque hôte de vérifier les exigences et les restrictions avant de réserver la croisière et avant le départ de la croisière

<p><b>ÉTÉ 2023 MED EST</b></p> <p>- ITALIE, GRÈCE, CHYPRE, ÉGYPTE, CROATIE, ITALIE</p>	<p>Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse. Étendu à la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie, Chypre, l'EIRE (Rép. d'Irlande)</p> <p><b>PASSEPORT AYANT UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS</b></p> <p><b>TRANSIT EGYPTE:</b></p> <p>Tous les passagers en transit en Égypte recevront un visa cours séjour valable pendant 72 heures (gratuit).</p> <p><b>- TRANSIT LIMASSOL: AUCUNE EXIGENCE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE VISA</b></p>	<p><b>PASSEPORT AYANT UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS</b></p> <p>Les ressortissants des pays suivants n'ont pas besoin de visa pour des séjours d'une durée maximale de 90 jours / pour le tourisme :</p> <p>Albanie* / Andorre / Antigua-et-Barbuda / Argentine / Australie / Bahamas / Barbade / BosnieHerzégovine* / Brésil / Brunei / Canada / Chili / Colombie / Costa Rica / Dominique / El Salvador / Géorgie / Grenade / Guatemala / Saint-Siège (État de la Cité du Vatican) / Honduras / Hong Kong S.A.R*** / Israël / Japon / Kiribati / Macao S.A.R*** / Malaisie / Îles Marshall / Maurice / Mexique / Micronésie / Moldavie* / Monaco / Monténégro* / Nauru / Nouvelle-Zélande / Nicaragua / Macédoine du Nord* / Palau / Panama / Paraguay / Pérou / Saint-Kitts-et-Nevis / Sainte-Lucie / Saint-Vincent / Samoa / Serbie* / Seychelles / Singapour / Îles Salomon / Corée du Sud / Taïwan** / Timor-Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago. Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago / Tuvalu / Ukraine / Émirats arabes unis / Royaume-Uni / États-Unis d'Amérique / Uruguay / Vanuatu / Venezuela.</p> <p>* Le régime sans visa s'applique aux citoyens d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, de Moldavie, du Monténégro et de Serbie uniquement s'ils sont titulaires d'un passeport biométrique.</p> <p>** Le régime sans visa s'applique aux titulaires de passeports délivrés par Taïwan uniquement si leur passeport contient un numéro de carte d'identité.</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Région administrative spéciale de Hong Kong".</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Região Administrativa Especial de Macau</p>	<p><b>PASSEPORT VALIDE AVEC VISA SCHENGEN À ENTRÉES MULTIPLES.</b></p> <p>(SI LE PASSAGER N'EST PAS DÉTENTEUR D'UN PASSEPORT SCHENGEN MAIS QU'IL RESIDE DANS UN DES PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN, IL DOIT AVOIR UN PERMIS DE SÉJOUR VALIDE DÉLIVRÉ PAR UN PAYS SCHENGEN)</p> <p><b>TRANSIT EGYPTE:</b></p> <p>Tous les passagers en transit en Égypte recevront un visa cours séjour valable pendant 72 heures (gratuit).</p> <p>Les nationalités suivantes doivent être en possession d'un visa officiel pour l'Égypte via le Consulat / l'Ambassade :</p> <p>Inde, Chine, Pakistan, Turquie, Nigeria, Maroc, Tunisie, Algérie, Liban, Syrie, Lybie, Soudan, Burundi, Sierra Leone, Rwanda, Philippines, Moldavie, Iran, Liberia, Sri Lanka, Ghana, Mali, Thaïlande, Bangladesh, Afghanistan, Niger, Indonésie, Palestine, Irak, Eriteria, Tchad, Somalie, Ethiopie.</p>
--	--	---	--

		<p style="text-align: center;"><b>TRANSIT EGYPTE:</b></p> <p>Tous les passagers en transit en Égypte recevront un visa cours séjour valable pendant 72 heures (gratuit).</p> <p>Les citoyens israéliens ont besoin d'un visa pour l'Égypte, délivré par l'ambassade ou le consulat.</p> <p>- <b>TRANSIT LIMASSOL:</b> Veuillez consulter le lien ci-dessous pour prendre connaissance des pays pour lesquels un visa est requis</p> <p style="text-align: center;"><a href="https://mfa.gov.cy/no-visa-requirement.htm">https://mfa.gov.cy/no-visa-requirement.htm</a></p>	<p>- <b>TRANSIT LIMASSOL :</b> Veuillez consulter le lien pour prendre connaissance des pays pour lesquels un visa est requis</p> <p style="text-align: center;"><a href="https://mfa.gov.cy/no-visa-requirement.html">https://mfa.gov.cy/no-visa-requirement.html</a></p> <p>Les détenteurs de passeports turcs et azerbaïdjanais ont besoin d'un visa pré-délivré valable pour Chypre ou ils pourront rester à bord pendant l'escale.</p>
--	--	--	---

**VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE**

Veuillez noter que les informations fournies sont susceptibles d'être modifiées par les autorités officielles sans préavis. Il est de la responsabilité de chaque hôte de vérifier les exigences et les restrictions avant de réserver la croisière et avant le départ de la croisière

<p><b>ÉTÉ 2023 MED EST</b></p> <p><b>-ITALIE, ESPAGNE, MAROC, ESPAGNE, FRANCE, ITALIE</b></p> <p><b>-ITALIE, ESPAGNE, MAROC, ESPAGNE, PORTUGAL, ESPAGNE, FRANCE, ITALIE</b></p>	<p><b>PASSEPORT OU CARTE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ</b></p> <p>Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse. Étendu à la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie, Chypre, l'EIRE (Rép. d'Irlande)</p> <p>Note : Les passagers dont la nationalité provient de l'UE ou de l'Espace Schengen seront autorisés à embarquer également avec la carte d'identité nationale valable pour voyager à l'étranger (uniquement si en transit au Maroc).</p> <p>Non valable si le débarquement final se fait au Maroc.</p>	<p><b>PASSEPORT AYANT UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS</b></p> <p>Les ressortissants des pays suivants n'ont pas besoin de visa pour des séjours d'une durée maximale de 90 jours / pour le tourisme :</p> <p>Albanie* / Andorre / Antigua-et-Barbuda / Argentine / Australie / Bahamas / Barbade / BosnieHerzégovine* / Brésil / Brunei / Canada / Chili / Colombie / Costa Rica / Dominique / El Salvador / Géorgie / Grenade / Guatemala / Saint-Siège (État de la Cité du Vatican) / Honduras / Hong Kong S.A.R*** / Israël / Japon / Kiribati / Macao S.A. R*** / Malaisie / Îles Marshall / Maurice / Mexique / Micronésie / Moldavie* / Monaco / Monténégro* / Nauru / Nouvelle-Zélande / Nicaragua / Macédoine du Nord* / Palau / Panama / Paraguay / Pérou / Saint-Kitts-et-Nevis / Sainte-Lucie / Saint-Vincent / Samoa / Serbie* / Seychelles / Singapour / Îles Salomon / Corée du Sud / Taïwan** / Timor-Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago. Leste / Tonga / Trinitéet-Tobago / Tuvalu / Ukraine / Émirats arabes unis / Royaume-Uni / États-Unis d'Amérique / Uruguay / Vanuatu / Venezuela.</p> <p>* Le régime sans visa s'applique aux citoyens d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, de Moldavie, du Monténégro et de Serbie uniquement s'ils sont titulaires d'un passeport biométrique.</p> <p>** Le régime sans visa s'applique aux titulaires de passeports délivrés par Taïwan uniquement si leur passeport contient un numéro de carte d'identité.</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Région administrative spéciale de Hong Kong".</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Região Administrativa Especial de Macau</p>	<p><b>PASSEPORT VALIDE AVEC VISA SCHENGEN À ENTRÉES MULTIPLES.</b></p> <p>(SI LE PASSAGER N'EST PAS DÉTENTEUR D'UN PASSEPORT SCHENGEN MAIS QU'IL RESIDE DANS UN DES PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN, IL DOIT AVOIR UN PERMIS DE SÉJOUR VALIDE DÉLIVRÉ PAR UN PAYS SCHENGEN)</p> <p><b>EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES</b></p> <p>Les pays listés sur le lien suivant ne sont pas soumis à l'obligation de visa pour visiter le MAROC :</p> <p><a href="https://www.consulat.ma/en/list-countries-whosecitizens-are-exempted-entry-visa-morocco">https://www.consulat.ma/en/list-countries-whosecitizens-are-exempted-entry-visa-morocco</a></p> <p>Toutes les autres nationalités ont besoin d'un visa prédéposé par l'ambassade ou le consulat du Maroc ou peuvent rester à bord pendant l'escale.</p> <p>Depuis juillet 2022, il est possible de demander un eVisa pour le Maroc. Veuillez vérifier les pays éligibles au visa électronique pour le Maroc en cliquant sur le lien suivant :</p> <p><a href="https://www.moroccovisa.com/">https://www.moroccovisa.com/</a></p>
---	--	---	--

**EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES**

Les pays listés sur le lien suivant ne sont pas soumis à l'obligation de visa pour visiter le MAROC :

<https://www.consulat.ma/en/list-countries-whosecitizens-are-exempted-entry-visa-morocco>

Toutes les autres nationalités ont besoin d'un visa prédéposé par l'ambassade ou le consulat du Maroc ou peuvent rester à bord pendant l'escale.

Depuis juillet 2022, il est possible de demander un eVisa pour le Maroc. Veuillez vérifier les pays éligibles au visa électronique pour le Maroc en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.moroccovisa.com/>

**VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE**

Veillez noter que les informations fournies sont susceptibles d'être modifiées par les autorités officielles sans préavis. Il est de la responsabilité de chaque hôte de vérifier les exigences et les restrictions avant de réserver la croisière et avant le départ de la croisière

<p style="text-align: center;"><b>ÉTÉ 2023 MED EST</b></p> <p style="text-align: center;">-ITALIE, TURQUIE, GRÈCE, ITALIE</p> <p style="text-align: center;">-ITALIE, GRÈCE, TURQUIE, GRÈCE, ITALIE</p> <p style="text-align: center;">-ITALIE, GRÈCE, TURQUIE, GRÈCE, ITALIE CROATIE, ITALIE</p>	<p style="text-align: center;">Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse. Étendu à la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie, Chypre, l'EIRE (Rép. d'Irlande)</p> <p style="text-align: center;"><b>PASSEPORT UNIQUEMENT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS (LES CARTES D'IDENTITÉ NE SONT PAS ACCEPTÉES)</b></p> <p>- <b>TRANSIT TURQUIE</b> : tous les passagers sont autorisés à descendre à terre avec passeport et carte de croisière. Un visa spécifique pour la Turquie n'est pas nécessaire.</p> <p>Les ressortissants des pays suivants peuvent embarquer également et descendre à terre avec une carte d'identité :</p> <p style="text-align: center;">Allemagne, Belgique, France, Pays-Bas, Espagne, Suisse, Italie, Luxembourg, Malte, Portugal, Grèce, Pologne, Bulgarie, Hongrie.</p>	<p style="text-align: center;"><b>PASSEPORT AYANT UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS</b></p> <p>Les ressortissants des pays suivants n'ont pas besoin de visa pour des séjours d'une durée maximale de 90 jours / pour le tourisme :</p> <p style="text-align: center;">Albanie* / Andorre / Antigua-et-Barbuda / Argentine / Australie / Bahamas / Barbade / BosnieHerzégovine* / Brésil / Brunei / Canada / Chili / Colombie / Costa Rica / Dominique / El Salvador / Géorgie / Grenade / Guatemala / Saint-Siège (État de la Cité du Vatican) / Honduras / Hong Kong S.A.R*** / Israël / Japon / Kiribati / Macao S.A. R*** / Malaisie / Îles Marshall / Maurice / Mexique / Micronésie / Moldavie* / Monaco / Monténégro* / Nauru / Nouvelle-Zélande / Nicaragua / Macédoine du Nord* / Palau / Panama / Paraguay / Pérou / Saint-Kitts-et-Nevis / Sainte-Lucie / Saint-Vincent / Samoa / Serbie* / Seychelles / Singapour / Îles Salomon / Corée du Sud / Taïwan** / Timor-Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago. Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago / Tuvalu / Ukraine / Émirats arabes unis / Royaume-Uni / États-Unis d'Amérique / Uruguay / Vanuatu / Venezuela.</p> <p>* Le régime sans visa s'applique aux citoyens d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, de Moldavie, du Monténégro et de Serbie uniquement s'ils sont titulaires d'un passeport biométrique.</p> <p>** Le régime sans visa s'applique aux titulaires de passeports délivrés par Taïwan uniquement si leur passeport contient un numéro de carte d'identité.</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Région administrative spéciale de Hong Kong".</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Região Administrativa Especial de Macau</p> <p>- <b>TRANSIT TURQUIE</b> : tous les passagers sont autorisés à descendre à terre avec passeport et carte de croisière. Un visa spécifique pour la Turquie n'est pas nécessaire.</p>	<p style="text-align: center;"><b>PASSEPORT VALIDE AVEC VISA SCHENGEN À ENTRÉES MULTIPLES.</b></p> <p style="text-align: center;">(SI LE PASSAGER N'EST PAS DÉTENTEUR D'UN PASSEPORT SCHENGEN MAIS QU'IL RESIDE DANS UN DES PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN, IL DOIT AVOIR UN PERMIS DE SÉJOUR VALIDE DÉLIVRÉ PAR UN PAYS SCHENGEN)</p> <p style="text-align: center;">- <b>EMBARQUEMENT/DÉBARQUEMENT TURQUIE : VISA SHENGEN À ENTRÉE UNIQUE</b></p> <p>- <b>TRANSIT TURQUIE</b> : tous les passagers sont autorisés à descendre à terre avec passeport et carte de croisière. Un visa spécifique pour la Turquie n'est pas nécessaire.</p>
---	--	---	---

<p style="text-align: center;"><b>ÉTÉ 2023 MED EST</b></p> <p>- GRÈCE, TURQUIE, ISRAËL, CHYPRE, GRÈCE</p>	<p>Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse. Étendu à la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie, Chypre, l'EIRE (Rép. d'Irlande)</p> <p><b>PASSEPORT UNIQUEMENT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS (LES CARTES D'IDENTITÉ NE SONT PAS ACCEPTÉES)</b></p> <p>- <b>TRANSIT KUSADASI</b> : tous les passagers sont autorisés à descendre à terre avec passeport et carte de croisière. Un visa spécifique pour la Turquie n'est pas nécessaire.</p> <p>- <b>TRANSIT HAIFA</b> : AUCUNE EXIGENCE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE VISA</p> <p>- <b>TRANSIT LIMASSOL</b> : AUCUNE EXIGENCE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE VISA</p>	<p style="text-align: center;"><b>PASSEPORT AYANT UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS</b></p> <p>Les ressortissants des pays suivants n'ont pas besoin de visa pour des séjours d'une durée maximale de 90 jours / pour le tourisme :</p> <p>Albanie* / Andorre / Antigua-et-Barbuda / Argentine / Australie / Bahamas / Barbade / BosnieHerzégovine* / Brésil / Brunei / Canada / Chili / Colombie / Costa Rica / Dominique / El Salvador / Géorgie / Grenade / Guatemala / Saint-Siège (État de la Cité du Vatican) / Honduras / Hong Kong S.A.R*** / Israël / Japon / Kiribati / Macao S.A.R*** / Malaisie / Îles Marshall / Maurice / Mexique / Micronésie / Moldavie* / Monaco / Monténégro* / Nauru / Nouvelle-Zélande / Nicaragua / Macédoine du Nord* / Palau / Panama / Paraguay / Pérou / Saint-Kitts-et-Nevis / Sainte-Lucie / Saint-Vincent / Samoa / Serbie* / Seychelles / Singapour / Îles Salomon / Corée du Sud / Taïwan** / Timor-Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago. Leste / Tonga / Trinitéet-Tobago / Tuvalu / Ukraine / Émirats arabes unis / Royaume-Uni / États-Unis d'Amérique / Uruguay / Vanuatu / Venezuela.</p> <p>* Le régime sans visa s'applique aux citoyens d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, de Moldavie, du Monténégro et de Serbie uniquement s'ils sont titulaires d'un passeport biométrique.</p> <p>** Le régime sans visa s'applique aux titulaires de passeports délivrés par Taïwan uniquement si leur passeport contient un numéro de carte d'identité.</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Région administrative spéciale de Hong Kong".</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Região Administrativa Especial de Macau</p> <p>- <b>TRANSIT KUSADASI</b> : tous les passagers sont autorisés à descendre à terre avec passeport et carte de croisière. Un visa spécifique pour la Turquie n'est pas nécessaire.</p> <p>- <b>TRANSIT LIMASSOL</b>: Veuillez consulter le lien ci-dessous pour</p>	<p style="text-align: center;"><b>PASSEPORT VALIDE AVEC VISA SCHENGEN À ENTRÉES MULTIPLES.</b></p> <p>(SI LE PASSAGER N'EST PAS DÉTENTEUR D'UN PASSEPORT SCHENGEN MAIS QU'IL RÉSIDE DANS UN DES PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN, IL DOIT AVOIR UN PERMIS DE SÉJOUR VALIDE DÉLIVRÉ PAR UN PAYS SCHENGEN)</p> <p>- EMBARQUEMENT/DÉBARQUEMENT AU PIRÉE : VISA SCHENGEN À ENTRÉES MULTIPLES</p> <p>- EMBARQUEMENT/DÉBARQUEMENT À KUSADASI - HAIFA - LIMASSOL : VISA SCHENGEN À ENTRÉE UNIQUE DONT LA VALIDITÉ DÉBUTE À L'ESCALE DE CHYPRE.</p> <p>- <b>TRANSIT KUSADASI</b> : tous les passagers sont autorisés à descendre à terre avec passeport et carte de croisière. Un visa spécifique pour la Turquie n'est pas nécessaire.</p> <p>- <b>TRANSIT LIMASSOL</b> : Veuillez consulter le lien pour prendre connaissance des pays pour lesquels un visa est requis</p> <p style="text-align: center;"><a href="https://mfa.gov.cy/no-visa-requirement.html">https://mfa.gov.cy/no-visa-requirement.html</a></p> <p>Les détenteurs de passeports turcs et azerbaïdjanais ont besoin d'un visa pré-délivré valable pour Chypre ou ils pourront rester à bord pendant l'escale</p> <p>- <b>TRANSIT HAIFA</b> : Veuillez consulter le <a href="#">pdf relatif</a> au visa en Israël pour prendre connaissance des pays pour lesquels un visa est requis</p>
---	--	---	---



**VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE**

Veillez noter que les informations fournies sont susceptibles d'être modifiées par les autorités officielles sans préavis. Il est de la responsabilité de chaque hôte de vérifier les exigences et les restrictions avant de réserver la croisière et avant le départ de la croisière

		<p>prendre connaissance des pays pour lesquels un visa est requis <a href="https://mfa.gov.cy/no-visa-requirement.html">https://mfa.gov.cy/no-visa-requirement.html</a></p> <p>Si vous êtes soumis à un visa local mais en possession d'un permis de séjour européen, le transit est autorisé.</p> <p>- <b>TRANSIT HAIFA:</b> Veuillez consulter le <a href="#">pdf relatif</a> au visa en Israël pour prendre connaissance des pays pour lesquels un visa est requis</p>	
--	--	---	--

<p style="text-align: center;"><b>ÉTÉ 2023 MED EST</b></p> <p>-ITALIE, CROATIE, MONTÉNÉGRO,</p> <p>-ITALIE, GRÈCE, CHYPRE, ISRAËL</p>	<p>Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse. Étendu à la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie, Chypre, l'EIRE (Rép. d'Irlande)</p> <p style="text-align: center;"><b>PASSEPORT OU CARTE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ</b></p> <p>- <b>TRANSIT HAIFA</b> : AUCUNE EXIGENCE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE VISA</p> <p>- <b>TRANSIT LIMASSOL</b> : AUCUNE EXIGENCE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE VISA</p>	<p style="text-align: center;"><b>PASSEPORT AYANT UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS</b></p> <p>Les ressortissants des pays suivants n'ont pas besoin de visa pour des séjours d'une durée maximale de 90 jours / pour le tourisme :</p> <p>Albanie* / Andorre / Antigua-et-Barbuda / Argentine / Australie / Bahamas / Barbade / BosnieHerzégovine* / Brésil / Brunei / Canada / Chili / Colombie / Costa Rica / Dominique / El Salvador / Géorgie / Grenade / Guatemala / Saint-Siège (État de la Cité du Vatican) / Honduras / Hong Kong S.A.R*** / Israël / Japon / Kiribati / Macao S.A.R*** / Malaisie / Îles Marshall / Maurice / Mexique / Micronésie / Moldavie* / Monaco / Monténégro* / Nauru / Nouvelle-Zélande / Nicaragua / Macédoine du Nord* / Palau / Panama / Paraguay / Pérou / Saint-Kitts-et-Nevis / Sainte-Lucie / Saint-Vincent / Samoa / Serbie* / Seychelles / Singapour / Îles Salomon / Corée du Sud / Taïwan** / Timor-Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago. Leste / Tonga / Trinitéet-Tobago / Tuvalu / Ukraine / Émirats arabes unis / Royaume-Uni / États-Unis d'Amérique / Uruguay / Vanuatu / Venezuela.</p> <p>* Le régime sans visa s'applique aux citoyens d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, de Moldavie, du Monténégro et de Serbie uniquement s'ils sont titulaires d'un passeport biométrique.</p> <p>** Le régime sans visa s'applique aux titulaires de passeports délivrés par Taïwan uniquement si leur passeport contient un numéro de carte d'identité.</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Région administrative spéciale de Hong Kong".</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Região Administrativa Especial de Macau</p> <p>- <b>TRANSIT LIMASSOL</b>: Veuillez consulter le lien ci-dessous pour prendre connaissance des pays pour lesquels un visa est requis <a href="https://mfa.gov.cy/no-visa-requirement.html">https://mfa.gov.cy/no-visa-requirement.html</a></p> <p>Si vous êtes soumis à un visa local mais en possession d'un permis de séjour européen, le transit est autorisé.</p>	<p style="text-align: center;"><b>PASSEPORT VALIDE AVEC VISA SCHENGEN À ENTRÉES MULTIPLES.</b></p> <p style="text-align: center;">(SI LE PASSAGER N'EST PAS DÉTENTEUR D'UN PASSEPORT SCHENGEN MAIS QU'IL RESIDE DANS UN DES PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN, IL DOIT AVOIR UN PERMIS DE SÉJOUR VALIDE DÉLIVRÉ PAR UN PAYS SCHENGEN)</p> <p>-EMBARQUEMENT/DÉBARQUEMENT À KUSADASI-HAIFA - LIMASSOL- : VISA SHENGEN À ENTRÉE UNIQUE</p> <p><b>TRANSIT KUSADASI</b> : all passengers authorized to go ashore with passport and cruise card. No need of a specific Turkey Visa.</p> <p>- <b>TRANSIT LIMASSOL</b>: Check at the following link all national and official passports who need Visa: <a href="https://mfa.gov.cy/no-visa-requirement.html">https://mfa.gov.cy/no-visa-requirement.html</a></p> <p>Turkish and Azerbaijan passport holders need a pre-issued Visa valid for Cyprus or they can remain onboard during the timing of call.</p> <p>- <b>TRANSIT HAIFA</b>: Veuillez consulter le <a href="#">pdf relatif</a> au visa en Israël pour prendre connaissance des pays pour lesquels un visa est requis</p>
---	---	---	--

**VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE**

Veillez noter que les informations fournies sont susceptibles d'être modifiées par les autorités officielles sans préavis. Il est de la responsabilité de chaque hôte de vérifier les exigences et les restrictions avant de réserver la croisière et avant le départ de la croisière

		<p>- <b>TRANSIT HAIFA:</b> Veuillez consulter le <a href="#">pdf relatif</a> au visa en Israël pour prendre connaissance des pays pour lesquels un visa est requis</p>	
--	--	--	--

<p style="text-align: center;"><b>ÉTÉ 2023 MED EST</b></p> <p style="text-align: center;">- GRÈCE, MALTE, ITALIE</p>	<p>Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse. Étendu à la Bulgarie, la Croatie, la Roumanie, Chypre, l'EIRE (Rép. d'Irlande)</p> <p style="text-align: center;"><b>PASSEPORT OU CARTE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>PASSEPORT AYANT UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS</b></p> <p>Les ressortissants des pays suivants n'ont pas besoin de visa pour des séjours d'une durée maximale de 90 jours / pour le tourisme :</p> <p>Albanie* / Andorre / Antigua-et-Barbuda / Argentine / Australie / Bahamas / Barbade / BosnieHerzégovine* / Brésil / Brunei / Canada / Chili / Colombie / Costa Rica / Dominique / El Salvador / Géorgie / Grenade / Guatemala / Saint-Siège (État de la Cité du Vatican) / Honduras / Hong Kong S.A.R*** / Israël / Japon / Kiribati / Macao S.A.R*** / Malaisie / Îles Marshall / Maurice / Mexique / Micronésie / Moldavie* / Monaco / Monténégro* / Nauru / Nouvelle-Zélande / Nicaragua / Macédoine du Nord* / Palau / Panama / Paraguay / Pérou / Saint-Kitts-et-Nevis / Sainte-Lucie / Saint-Vincent / Samoa / Serbie* / Seychelles / Singapour / Îles Salomon / Corée du Sud / Taïwan** / Timor-Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago. Leste / Tonga / Trinitéet-Tobago / Tuvalu / Ukraine / Émirats arabes unis / Royaume-Uni / États-Unis d'Amérique / Uruguay / Vanuatu / Venezuela.</p> <p>* Le régime sans visa s'applique aux citoyens d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, de Moldavie, du Monténégro et de Serbie uniquement s'ils sont titulaires d'un passeport biométrique.</p> <p>** Le régime sans visa s'applique aux titulaires de passeports délivrés par Taïwan uniquement si leur passeport contient un numéro de carte d'identité.</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Région administrative spéciale de Hong Kong".</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Região Administrativa Especial de Macau</p>	<p style="text-align: center;"><b>PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ AVEC VISA SCHENGEN À ENTRÉE UNIQUE</b></p> <p style="text-align: center;">(SI LE PASSAGER N'EST PAS DÉTENTEUR D'UN PASSEPORT SCHENGEN MAIS QU'IL RESIDE DANS UN DES PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN, IL DOIT AVOIR UN PERMIS DE SÉJOUR VALIDE DÉLIVRÉ PAR UN PAYS SCHENGEN)</p>
--	--	--	--